

## TELEGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, jeudi 11 mars 1813.

## INTÉRIEUR

Paris 26 février.

## CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 25 février.

La séance a été ouverte à une heure. On a procédé à un scrutin de ballottage entre MM. Desaux et Herwin, pour la nomination d'un septième membre de la commission de l'intérieur. Les suffrages se sont fixés sur M. Herwin.

M. le président a ensuite donné lecture d'un message par lequel l'Empereur annonce que parmi les six candidats qui lui ont été présentés pour remplir les fonctions de questeurs du corps-législatif, en remplacement des deux questeurs dont les fonctions sont expirées, il a nommé MM. de Canouville et de Calvet Madailan.

La séance a été suspendue jusqu'à l'arrivée du ministre de l'intérieur. A deux heures, S. Ex. est entrée dans la salle, accompagnée de MM. les comtes Lavalette et Molé, conseillers d'état.

S. Ex. est monté à la tribune et a présenté l'exposé de la situation de l'Empire. Dans un discours qui a duré deux heures et qui a excité le plus vif intérêt, elle a tracé le tableau des améliorations qu'ont éprouvées en 1811 et 1812 la population de l'Empire, son industrie, la culture des terres, toutes les branches de l'agriculture, les manufactures et les arts. S. Ex. a comparé par des calculs positifs les produits actuels de notre sol et de notre industrie avec les produits de l'ancienne France avant 1790, et elle a démontré la supériorité toujours croissante de nos richesses et de nos exportations.

Après avoir assigné les causes de ces améliorations, le Ministre a rappelé les dépenses faites pour les différents travaux publics exécutés sur tous les points de l'Empire depuis l'élévation de S. M. au trône impérial. S. Ex. a évalué à plus d'un milliard ces dépenses qui ont contribué à faire vivre une quantité considérable d'ouvriers et répandu l'aisance dans la classe industrielle.

Les immenses travaux exécutés jusqu'à présent, ont eu pour objet le rétablissement ou l'accroissement des divers palais impériaux, la restauration du Louvre, la création de nouveaux ports etc. etc. S. Ex. a fait connaître ensuite les travaux qui doivent encore être exécutés tels que la création de nouvelles routes, de nouveaux canaux, de nouveaux ponts, de fontaines publiques, de greniers de réserve, de marchés, qui compléteront le grand système d'amélioration de toutes les parties de l'administration publique.

Les grands travaux qui tendent à relever la marine française occupent une place remarquable dans l'exposé de la situation de l'Empire. S. Ex. a présenté le tableau imposant des moyens employés par le gouvernement pour obtenir cet heureux résultat, et des facilités que lui en donne en ce moment la position géographique de la France.

On sent qu'il nous a été impossible de suivre S. Ex. dans tous les détails de ce discours important, presque tout entier composé de faits, de calculs et de résultats qui ne peuvent se trouver que dans le texte même.

Ce rapport, écouté avec un intérêt toujours croissant depuis le commencement jusqu'à la fin, a été accueilli par les plus vifs applaudissemens.

*Recueil de Regles de droit et de préceptes de morale, à l'usage de la jeunesse des Provinces Illyriennes, par N. A. Tournal. Laybach, de l'imprimerie de Sassenberg, 1812, in 8.°*

Le nom même de la science du droit indique son analogie avec la morale dont elle n'est que l'application; ce qui n'empêche pas que l'esprit ne soit frappé au premier abord de ce rapprochement, et comprenne mal le rapport qu'un auteur a pu voir entre ces deux choses. Cela vient de ce que la morale est une théorie qui n'a jamais varié, tandis que le droit est une science qui a subi, selon les temps et les lieux, les modifications que l'incertitude et la mobilité de l'esprit humain ne cessent de porter dans toutes les institutions sociales; de sorte que nous sommes accoutumés à le voir maintenant à travers cette foule de méthodes barbares, de pratiques ridicules, de formules pédantesques dont il a été chargé par les commentateurs et les docteurs de l'école. Il est cependant vrai qu'il y a peu d'écrits plus appropriés aux besoins de l'homme, plus accessibles à son intelligence, plus sensés, plus clairs et même plus élégans que ceux dont se compose le Corps du droit romain. Rabelais compare, avec l'énergie cynique qui lui est familière, les livres si riches et si bornés des

*Pandectes* à une superbe robe de pourpre toute brodée d'ordures. Il entend par là la glose d'Accurse, ouvrage toutefois très supérieur au *Farras* des légistes qui l'ont délayé dans des gloses nouvelles, et qui sont parvenus à obscurcir les propositions les plus évidentes, à force de les discuter. L'esprit de système qui entre plus ou moins dans tous les commentaires ressemble au lit de Procuste. Il n'admet de vérités qu'en les mutilant.

Le plan de M. T. n'admettoit que le texte, c'est à dire, la partie morale des loix; et cette première partie de son recueil n'a par conséquent rien d'étranger à la seconde que seulement peut-être elle auroit dû suivre et non précéder, puisqu'elle n'en est que la conséquence. Cette petite interposition dans la méthode, que l'auteur n'a peut-être pas faite sans motif, n'ôte rien d'ailleurs au mérite de son livre, qui présente collectivement beaucoup de choses très-intéressantes, assez difficiles à réunir; qui me paroît très utile pour la jeunesse illyrienne en particulier, et qui le seroit certainement par-tout.

Les *Préceptes de Morale* sont extraits d'un petit nombre d'auteurs; Cicéron et Sénèque chez les latins, Montesquieu et la Rochefoucauld chez les modernes en ont fourni la plus grande partie. Quoique ces moralistes (s'il est permis d'appeler Montesquieu un moraliste) ne soient pas à beaucoup près ceux dont la lecture me paroît le plus propre

M. le président a répondu en ces termes :

« L'exposé de la situation de l'Empire, que nous n'entendons jamais sans un nouvel intérêt, ne peut trouver de juges plus éclairés, ni recevoir d'applaudissemens plus sincères qu'au sein du corps-législatif. Qui de nous ignore les progrès de cette circulation intérieure qui anime toutes les industries, et en fait arriver le produit jusqu'à cette classe laborieuse qui en avait si long-tems ignoré la jouissance? C'est par le souvenir de ces jours peu éloignés de nous, et non par le regret de ceux qui ne peuvent luire encore, que nous aimons à juger des travaux du gouvernement et de ses succès.

« La France, naguères tributaire de l'étranger dans la plupart de ses besoins, sans circulation entre les villes de l'intérieur, sans travail assuré aux habitans des campagnes et sans salaire proportionné, voyait son commerce et sa fortune concentrés dans quelques villes maritimes, dont nous regrettons momentanément la splendeur, mais dont l'influence était peu sensible dans les provinces éloignées.

« Aujourd'hui notre agriculture, plus savante, donne des produits bien plus considérables. De grandes manufactures transportent dans chaque contrée les arts de l'étranger; le travail, plus abondant et mieux payé, fait oublier au peuple ses longues privations. Loin de nous, cependant, l'idée de toute injustice envers ces tems antérieurs! On fit beaucoup alors; mais nous avons surpassé les espérances de nos pères, et loin de méconnoître ces bienfaits, nous aimons à en reporter la gloire à leur auteur. Comment ne pas admirer ces efforts généreux qu'aucun intérêt ne peut ralentir? Dans cette même année où des pertes inattendues semblent ne laisser d'autre soin que celui de les réparer, des valeurs immenses sont également consacrées à l'industrie intérieure, à l'entretien de ce qui est achevé, et à l'exécution de ce qui ne l'est pas encore.

« Puissent nos ennemis reconnaître enfin les ressources infinies de cet Empire, juger de sa grandeur par cette noble émulation de générosité entre le souverain et ses peuples, et en prévoir les destinées lorsqu'elles sont remises à un génie capable d'inspirer autant de terreur à

à élever l'ame et à consoler le cœur, je ne réclamerais point contre ce choix, si l'importance de l'ouvrage dont je parle ne le rendoit pas susceptible de nombreuses réimpressions dans lesquelles il peut s'améliorer encore.

La morale est la même dans tous les pays et dans tous les lieux. Elle varie dans la manière dont elle se présente, mais non dans le fond et les résultats. Le choix des moralistes est donc une chose à peu-près arbitraire, qui dépend des dispositions d'esprit de celui qui le fait et qui est toujours sans danger pour le lecteur, à moins qu'une mal-adresse insigne du compilateur ne lui ait fait prendre pour un moraliste un écrivain qui n'en a que l'enseigne. Ce n'est point ce que l'on peut reprocher à M. T. Presque toutes les pensées qu'il a recueillies sont saines et vraiment morales, et, si j'ai quelque regret qu'il n'ait pas puisé à d'autres sources, je ne donne cette opinion que pour l'effet d'une prédilection personnelle, qui ne peut prendre aux yeux de personne le caractère d'une critique.

J'avoue cependant qu'il est difficile de parcourir sans s'étonner une ample collection de préceptes moraux, où l'on n'en remarque pas un seul qui soit tiré de l'Evangile. Il n'étoit guères plus permis d'oublier l'imitation de Jesus-Christ dont le philosophe Fontenelle disoit que c'étoit le plus beau livre qui fût sorti de la main des hommes

ses ennemis que de confiance à ses peuples! (Applaudissemens.)

Séance levée.

(Gaz. de France.)

Lors de la visite dont S. M. l'Impératrice honora, le 8 de ce mois, la maison des orphelines de la légion d'honneur, établie rue Barbette, S. M. remarqua une jeune personne de quinze ans et demi, décorée de la croix de mérite de l'institution. Cette jeune personne est la fille de feu M. Jacques Marillier, membre de la légion d'honneur, ancien capitaine au 26.<sup>e</sup> régiment de dragons, mort à Commercy, après 40 ans et 6 mois de service effectif, outre 10 ans de campagne. Sur le compte favorable qu'en rendit l'institutrice, S. M. daigna lui donner des marques de sa munificence, avec cette grâce noble et touchante qui ajoute tant de prix aux bienfaits. L'aimable enfant s'est empressée d'informer sa mere, demeurant à Commercy, de cet heureux événement. Nous rapportons textuellement sa lettre, dans la crainte d'affaiblir les expressions naïves que lui dicte la reconnaissance, si nous y faisons quelque retranchement.

Paris, mercredi soir, 10 février 1813, jour digne de mémoire.

Ma chere maman, consacrons pour toujours nos cœurs à la reconnaissance, car nous en devons une éternelle à la Providence et aux précieux chefs de notre maison. Je me reprocherais de vous laisser ignorer plus long-tems ce qui doit en être le sujet. Sachez donc que S. M. l'Impératrice nous a honorés de sa visite lundi dernier: j'avais alors le bonheur d'être décoré de la croix de mérite; elle a demandé à notre supérieure M.me de Lézeau ce que cela signifiait, et cette excellente mere a bien voulu rendre de moi un témoignage favorable. Notre auguste Impératrice a daigné en instruire l'Empereur qui, à l'instant, a envoyé demander quel avait été le grade de mon papa, et son nom. M.me de Lézeau a répondu sur-le-champ et aujourd'hui un décret impérial a été rendu portant qu'à dater du 1.<sup>er</sup> janvier dernier, il m'est accordé une pension annuelle de 200 fr. Qu'il est doux pour votre fille de pouvoir, par ce moyen, soutenir en quelque sorte l'existence d'une mere chérie! Votre Emelie en signera le reçu, mais vous voudrez bien en agréer l'hommage. Pla-

puisque l'Evangile n'en est pas. Voilà de vrais trésors de morale, et d'une morale simple, d'une morale faite pour l'homme, qui est entendue de tous les esprits, qui est sentie de tous les cœurs, parcequ'elle est fondée sur une parfaite connoissance de nos foiblesses et non pas sur les orgueilleuses hypothèses de la philosophie humaine. Qu'il y a loin de la divine sagesse qui a inspiré ces ouvrages au stoïcisme théâtral, à la pompeuse abnégation de Sénèque, et sur tout à la misanthropie grondeuse, au ton hargneux et contempteur de ce triste la Rochefoucauld, qui fût un observateur ingénieux, un écrivain spirituel, et peut-être un philosophe pratique, mais qui n'est pas un moraliste.

Nous avons en France des Poésies sacrées où l'on a recueilli tout ce qui a paru en ce genre, à l'exception de celles de J. B. Rousseau, et un Fablier françois où il n'y a pas un vers de la Fontaine. M. T. a été probablement décidé par l'exemple de leurs éditeurs, ou par les considérations qui les déterminèrent eux-mêmes; et s'il n'a pas fait mention des codes essentiels de la morale, c'est qu'il a supposé qu'ils devoient être entre les mains de tous ceux qui possèdent des livres. Mais si cette raison (qu'il falloit pourtant alléguer) est très-bonne pour ce cas en particulier, elle ne répond pas aussi bien à toutes les réclames. Il auroit été à propos de citer un peu

cède dans une maison où rien ne manque à nos besoins, grâce aux bienfaits de notre monarque et à la tendre sollicitude des personnes qui la dirigent, je ne puis en faire un meilleur usage.

Réunissons-nous en esprit pour remercier l'Être-Suprême de cette faveur signalée; prions-le qu'il conserve longtemps nos augustes souverains, maman de Lézeau, M. Duvez et toutes les personnes qui se sont consacrées dans cette congrégation au bonheur des enfans qui leur sont confiés. Adieu, chère maman; recevez la nouvelle assurance du bien tendre attachement de votre soumise fille qui est si contente qu'elle perd la tête.

*Emilie Marillier.*

Nous croyons pouvoir ajouter quelques détails à la lettre que l'on vient de lire.

Au moment où les élèves de la maison étaient réunies autour de l'Impératrice, qui leur inspirait une douce confiance par l'affabilité de son accueil et la bonté de ses paroles, une de leurs compagnes, âgée d'environ 12 ans, récita à S. M., avec l'accent de la sensibilité la plus vraie et une grâce parfaite, les vers que l'on va lire :

Après du dieu des rois une mère en alarme

Veille sur nous du haut des cieux;

Dans l'univers entier il n'est pas une larme

Qui ne coule devant ses yeux.

Elle écoute et reçoit d'une oreille attentive,

Les prières de notre amour,

Et du pauvre oublié porte la voix plaintive

Jusques au céleste séjour.

Vous êtes son image, ô vase d'innocence!

Oui, vous dites comme son fils:

„Laissez venir à moi la faiblesse et l'enfance,

„Les malheureux sont mes amis.„

Ainsi vous visitez (ah! pour nous quelle fête!)

De pauvres colombes du ciel,

Que des rigueurs du sort, des coups de la tempête,

Sauva votre époux immortel.

Puisse le tendre enfant qui s'élève et qui brille

Comme un astre, espoir des humains,

Adopter comme vous la nombreuse famille

Des pauvres et des orphelins!

On assure que l'intéressante enfant qu'on avait choisie pour être l'interprète des sentimens de tous, accueillie par S. M. avec la plus touchante bonté, a reçu la même faveur que sa compagne dont nous venons de parler. On dit encore que le compte favorable rendu au Souverain par son auguste épouse de l'état de la maison des Orphelins, a attiré sur M.<sup>me</sup> de Lézeau, la supérieure, une noble et importante récompense. (*Gaz. de France.*)

S. Exc. le ministre des manufactures et du commerce vient de faire publier l'état des marchandises entrées en transit par le lazaret de Costainizza pendant le mois de décembre et janvier dernier. La valeur approximative de celles venant de la Turquie et des échelles du Levant est de 13,703,790 fr. et la valeur des marchandises venant de France et d'Italie de 707,325 fr. Parmi les marchandises revenues de la Turquie et du Levant se trouvent 24,795 balles de coton estimées 12,428,527 fr. La purge des 18,046 balles entrées en décembre est terminée du 15 au 20 janvier; à cette dernière époque 6749 balles ont été introduites; cette circonstance assure des ressources considérables aux manufactures et aux besoins de la consommation.

#### PROVINCES ILLYRIENNES.

*Laybach, le 6 mars.*

Le 21 février, il a été brûlé en place publique, par les employés des douanes, et en présence des principales autorités de la province, une grande quantité de pièces et de coupons de draps de différentes couleurs, de toile de

soit, je crois, d'un de nos meilleurs sermonaires), et qui mérite de l'être beaucoup :

„Le riche est le ministre de la providence, le pauvre en est le bien-aimé; le riche a ses ordres et le pauvre a ses droits, l'un pour donner, l'autre pour recevoir; et de même que cette providence s'est reposée sur les parens de l'éducation des familles, sur les législateurs du gouvernement de la société, sur les rois de la conduite des empires, elle a fait les riches pour se reposer sur eux du soin des pauvres, et elle ne leur donne plus de biens que pour les distribuer à ceux qui en manquent, et pour remplir par leurs largesses l'intervalle que la misère a mis entre eux et leurs frères.“

Le traité de *Officium* et le traité de *Beneficium* sont de fort bons livres, mais je n'y vois rien de comparable à cette seule phrase. L'onction est une qualité propre à l'éloquence parnetique. Il n'y en a point d'exemples dans les ouvrages des anciens.

M. T. n'a pas dû se dissimuler que le plan de son ouvrage offroit peu de moyens de développement aux qualités brillantes du style. A part deux introductions qui sont écrites avec pureté, il n'a pu les faire valoir nulle part, mais il a prouvé deux qualités infiniment plus rares et plus précieuses, je veux dire un jugement droit et un cœur honnête.

moins Cicéron, beaucoup moins Sénèque, infiniment moins la Rochefoucauld et Montesquieu, et de ne pas oublier Confucius, le seul homme qui ait fondé une religion par la seule autorité de la sagesse, Plutarque dont le style a ce caractère de candeur et de bonhomie qui rend la raison aimable, Epictète que l'esclavage qui avilit tout n'empêcha pas d'être un grand homme, et Marc-Aurèle, bien plus étonnant, qui fit asseoir la sagesse sur un trône qu'avoit occupé Tibère. Puisqu'on empruntoit quelques pensées aux modernes qui ont dit très-peu de choses nouvelles en morale, il ne falloit négliger ni Montaigne bien plus original que Sénèque, même quand il semble le copier; ni Pascal dont la mélancolie, qui résulte d'un sentiment profond de la malheureuse condition de l'homme, a sur l'humeur caustique de la Rochefoucauld le même avantage que le génie a sur l'esprit; ni la Bruyère plus porté au contraire à s'égayer des ridicules de son espèce qu'à pémir de ses misères et plus heureux si même il n'est pas plus sage; ni Rousseau qu'une singulière destinée associa aux torts des sophistes sans l'associer à leurs projets, et qui eut toutes les foiblesses de l'homme pour prouver ce que les philosophes se croient tant d'intérêt de cacher, c'est-à-dire qu'ils sont hommes.

M. T. n'a cité que deux ou trois pensées d'auteurs contemporains; En voici une qui est peu connue, (quoiqu'elle

coton imprimée, peinte et brodée, de casimir, baracan, ratine, étamine, camelot, futaine, velours de coton, flanelle, étoffes de fil et laine, étoffes de fil et coton, étoffe de laine dites tamis, cadis et châtons, coton filé rouge, shals de coton, bas de laine, bas de coton, toile de coton et mousseline, provenant de différentes saisies de marchandises prohibées.

*Bouches de Cattaro, 25 janvier.*

Les amateurs des antiquités grecques apprendront avec plaisir qu'une découverte très-importante a été faite tout récemment dans le Péloponèse. Plusieurs artistes et étrangers, amateurs des beaux-arts, ont obtenu la permission de fouiller le temple d'Apollon, sur le mont Cotylus, en Arcadie. Cette fouille a fait trouver la frise complète de l'intérieur du temple, composée de reliefs en marbre avec cent figures d'un peu plus de 2 pieds de hauteur et faiblement endommagés. Cinquante-trois de ces figures représentent un combat des amazones avec des héros grecs, et les 47 autres celui des centaures et des lapithes aux noces de Pirithoüs.

On ne sait point exactement combien de siècles ces restes précieux de la sculpture grecque sont restés ensevelis sous les gros blocs de pierre qui les couvraient et dont on a déblayé l'aire du temple. Rien de plus noble, suivant la gazette de Zante, que les amazones, de plus heureux et de mieux fini que les draperies. On trouve les airs de tête imposans et gracieux.

Ces marbres doivent être exposés pendant quelques années dans un local disposé à cet effet dans la ville de Zante où ils ont été transportés.

La vente de cette frise se fera le 1.<sup>er</sup> de mai prochain. Nulle offre au-dessus de 60 mille talaris d'Espagne ne sera reçue. Il faut s'adresser à M. Gropius, à Volo en Thessalie et à Athènes.

*Fiume, le 9 mars 1813.*  
Etat des bâtimens entrés et sortis, du 16 au 28 février 1813.  
ENTRÉS.

Qualité.	Illyrien.	Italiens	Napolit.	Totaux.	Lieu do'ù ils viennent.	Nature des Ch argemens
Pielegli .	19	1		20	Ponte di Pescera, Venise,	Diverses marchandises.
Bragozzi .	2			2	Budua, Castel-nuovo,	
Brazzere .	37			37	Cattaro, Raguse, Stagno piccolo, Macarsca, St. Pietro, Verbosca, Città vecchia, Spalato, Trau, Sebenico, Zara, Cherso, Malisca, Segna, Portorè, Fianona, Pola, etc.	
Cochie .	1			1		
Peate .	1			1		
Gaete .	24			24		
Battelli .	13	1		14		
	97	2		99		

SORTIS.

Qualité.	Illyrien.	Italiens	Napolit.	Totaux	Leur destination	Nature des chargemens
Pinchi .	1			1	Molo di Bari, Molfetta, Ancone, Chiozza, Perasto, Cattaro, Raguse, Macarsca, Città vecchia, Lesina, Verbosca, Spalato, Sebenico, Zara, Cherso, Ossero, Luscin piccolo, Segna, Portorè, Lovrana, Moscheniza, Rovigno, Pola, Trieste, etc.	Diverses marchandises.
Pielegli .	18	1	2	21		
Bragozzi .	2			2		
Brazzere .	33			33		
Peate .	1			1		
Gaete .	27			27		
Battelli .	15	2		17		
	102	3	2	107		

ÉTAT des prix fixés pour l'achat des Tabacs de la recette de 1813.

ARRONDISSEMENT DE CULTURE.	DÉSIGNATION.	Qualité de la récolte et prix de chaque qualité de tabac par quintal décimal.								
		BONNE			MÉDIOCRE			MAUVAISE		
		1. <sup>e</sup> qual.	2. <sup>e</sup> qual.	3. <sup>e</sup> qual.	1. <sup>e</sup> qual.	2. <sup>e</sup> qual.	3. <sup>e</sup> qual.	1. <sup>e</sup> qual.	2. <sup>e</sup> qual.	3. <sup>e</sup> qual.
PREMIER	Croatie civile	100	80	70	90	70	60	60	50	40
SECOND	Carniole	95	75	65	85	65	55	55	45	35

Pour copie conforme,

Le Secrétaire-général de la Régie,  
GAUTHIER.